

DOSSIER DE PRESSE

Une innovation pour chauffer l'acier

Visite presse chez Fives Celes
Présentation de l' « EcoTransFlux »

Jeudi 19 mai à 10h00

Fives Celes - 89 bis, rue Principale -68610 Lautenbach

UNE INNOVATION POUR CHAUFFER L'ACIER

La plaque à induction dans les cuisines est bien connue des particuliers. Ce mode de chauffage qui consiste à créer un courant magnétique dans la pièce à chauffer est couramment utilisé dans l'industrie. Fives Celes, société implantée en Alsace, a mis au point un démonstrateur avec une nouvelle technologie permettant de chauffer des métaux non magnétiques et ce, jusqu'à 1 200 degrés. Cette innovation présente des avantages majeurs pour l'industrie et pour l'environnement.

Des débouchés pour l'industrie, notamment automobile

Fives Celes, société spécialisée dans le chauffage industriel par induction, a mis au point un nouveau type de four innovant permettant de chauffer les aciers magnétiques et amagnétiques -notamment l'inox- **de façon ultra-rapide, à des températures très élevées, tout en limitant l'impact sur l'environnement.** Cette technologie innovante, appelée chauffage par induction à flux transverse, « EcoTransFlux », présente plusieurs intérêts pour l'industrie.

Grâce à ses cycles rapides de chauffe, elle permet une amélioration **des caractéristiques** mécaniques des aciers au carbone comme **leur dureté, leur résistance, et leur forme**, et, par voie de conséquence un **allègement des structures, avantage hautement apprécié dans l'industrie automobile.** Elle s'intègre d'autre part dans **un process industriel de pointe** permettant d'obtenir l'aspect brillant de l'inox sans décapage chimique (le « recuit brillant » en langage industriel).

Pas de rejets toxiques et moins de CO₂

Au niveau environnemental, la technologie « EcoTransFlux » permet grâce à un traitement sous atmosphère neutre (c'est-à-dire sans oxygène) de **supprimer l'utilisation de produits chimiques** pour le décapage de l'inox auquel les industriels ont recours aujourd'hui pour lui donner son aspect brillant. D'autre part, cette technologie permet de **diminuer l'émission de gaz carbonique et d'oxyde d'azote.**

Aujourd'hui Fives Celes a construit **un démonstrateur** confirmant le degré de maturité de cette technologie pour chauffer par induction des matériaux magnétiques ou amagnétiques de manière homogène, suivant des gradients de température élevés et des tonnages importants. Elle est d'ores-et-déjà en contact avec de grands groupes industriels intéressés par cette technologie comme **Arcelor Mittal, Thyssen (Allemagne) et a reçu la visite d'industriels chinois.**

Un financement européen

Fives Celes est soutenue par l'Union Européenne au travers de son **programme Life +** qui a pour objectif d'aider les entreprises à monter des projets de démonstration innovants permettant de limiter l'impact sur l'environnement. Ce programme, aujourd'hui **insuffisamment sollicité par les entreprises françaises,** permet de **co-financer le projet de démonstration à hauteur de 50%.**

Contact presse ARI Alsace : Laure de Prat- Responsable de la communication

Tél : 03 88 65 54 72 –port : 06 31 46 82 46- l.deprat@ari-alsace.eu

9 bld Gonthier d'Andernach- Parc d'Innovation 67400 ILLKIRCH

Fives Celes, une filiale du groupe Fives

Fives Celes est une société de 90 personnes implantée à Lautenbach en Alsace, filiale du groupe français Fives. Ce groupe d'environ 5 000 salariés conçoit et réalise des équipements de procédés, des lignes de production et des usines clés en main pour les secteurs de l'aluminium, de l'acier, du verre, de l'automobile, de la logistique, du ciment, de l'énergie et du sucre.

Fives Celes est spécialisée dans le traitement thermique, la forge, le brasage et thermoscellage avec des puissances mises en œuvre allant de quelques kW à plusieurs MW, pour l'industrie sidérurgique notamment.

L'ARI, PARTENAIRE DE FIVES CELES

L'accompagnement de l'ARI Alsace

L'Agence Régionale de l'Innovation Alsace a rencontré la société Fives Celes en 2009. Celle-ci lui a fait part d'un projet de R&D resté jusque-là « dans les tiroirs » mais qu'elle souhaitait à présent développer. Pour cela, Fives Celes avait besoin d'un soutien financier. Pierre Dousselin, ingénieur projet chez Fives Celes explique : « *Nous étions à la recherche d'un financement pour mettre au point un démonstrateur et l'ARI nous a aiguillé vers Life+* ».

Les actions de l'ARI ont été les suivantes :

- ✓ **Visite en entreprise** pour une **compréhension de ses objectifs et besoins** ; et **identification** d'un programme de financement européen
- ✓ **Mise en relation** avec le Ministère de l'environnement et Enviropéa, interlocuteurs nationaux pour le programme Life+, et **suivi du projet**
- ✓ **Aide au montage du dossier** soumis pour évaluation à l'Union Européenne

10 millions d'euros d'aide européenne

Depuis 2007, l'ARI a permis à **26 projets innovants alsaciens** de bénéficier d'un programme de financement européen, ce qui représente **10 millions d'euros d'aide européenne** pour un montant global de projets de **100 millions d'euros**.

Le nombre et la complexité des programmes européens nécessitent un accompagnement assuré par les chargés de projets de l'ARI. Leur mission consiste notamment à informer sur les différents programmes par le biais de **réunions d'information** et assurer ensuite un **suivi personnalisé** de chaque entreprise qui souhaite participer à un programme.

L'ARI, partenaire des entreprises alsaciennes innovantes

L'accès aux programmes européens est une des missions Agence Régionale de l'Innovation. **A la fois porte d'entrée et partenaire des entreprises** qui innovent dans tous les secteurs d'activité, l'ARI est **l'expert public de l'innovation** en Alsace. **150 entreprises sont bénéficiaires** de ses services chaque année.

Contact presse ARI Alsace : Laure de Prat- Responsable de la communication

Tél : 03 88 65 54 72 –port : 06 31 46 82 46- l.deprat@ari-alsace.eu

9 bld Gonthier d'Andernach- Parc d'Innovation 67400 ILLKIRCH

L'accompagnement de l'entreprise se déroule ainsi : **validation** du caractère innovant du projet, **aide à la structuration** du projet, identification des **besoins** et des **solutions** pour sa mise en œuvre

L'ARI aide les entreprises à maîtriser les quatre dimensions de leur projet : **marketing et commerciale, technique et juridique, managériale et organisationnelle, économique et financière.**

Selon les besoins détectés et le projet, l'ARI met en place les services suivants :

- **Mises en relation** c'est-à-dire recherche, identification, qualification, prise de contact et participation aux rendez-vous avec :
 - Une **personne à intégrer** dans l'entreprise pour le projet
 - Un **centre de ressources**, disposant d'outils, d'équipements (laboratoire de recherche...)
 - Un **centre de formation** (par exemple conduite de projet ou marketing de l'innovation...)
 - Un **expert extérieur spécialisé** (réalisation d'études marketing, design ou propriété industrielle...)
 - Des **réseaux d'acteurs** : centre de compétitivité, grappe d'activité...

- Accès aux **dispositifs d'appui financier régionaux**

- Accès aux **programmes de financements européens** : recherche de partenaires européens, aide au montage de dossier, lien avec les organismes européens...

L'ARI est une association de droit local financée par la Région Alsace ainsi que par le Feder, OSEO et la DIRECTE¹. Ses services sont gratuits et confidentiels pour les entreprises.

Contacts

Fives Celes

Gilles CORNEC, Directeur exécutif

89 bis, rue Principale- BP5 - F-68610 Lautenbach – France

Tél : +33(0)3 89 74 55 00

<http://www.fivesgroup.com>

<http://ecotransflux.com/fr/> (Le site internet du démonstrateur EcoTransFlux)

Agence Régionale de l'Innovation Alsace -ARI Alsace

Carmen Muller, Directrice

9 bd Gonthier d'Andernach- Parc d'Innovation –F- 67 400 Illkirch- France

Tél : + 33 (0)3 88 65 54 68

<http://www.ari-alsace.eu>

E-mail : contact@ari-alsace.eu

¹ DIRECTE : Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Contact presse ARI Alsace : Laure de Prat- Responsable de la communication

Tél : 03 88 65 54 72 –port : 06 31 46 82 46- l.deprat@ari-alsace.eu

9 bld Gonthier d'Andernach- Parc d'Innovation 67400 ILLKIRCH